

# AGENTS DE POLICE ET MOTARDS

JE SUIS POUR



**Germain Vercruyssen**,  
Chef de corps, ZP Wetteren/Laarne/Wichelen

“ Les plus petites zones de police doivent, bon gré mal gré, faire en sorte de combler les effectifs de leur service de circulation.

Les inspecteurs qui sortent de l'école sont d'abord 'alléchés' par les corps plus importants ou optent pour un service lucratif au sein de l'intervention. Par conséquent, d'autres fonctionnalités restent très souvent inoccupées, en particulier au sein du service de circulation.

Grâce à la générosité du ministre de la Mobilité et des Transports (Fonds de sécurité routière), de nombreuses zones ont pu acquérir des motos pour leur service de circulation. Ce mode de transport policier se révèle sans aucun doute très utile, notamment pour l'accompagnement lors d'événements sportifs et de manifestations sur la voie publique. Ces tâches ne sont cependant pas effectuées quotidiennement. Elles ne sont pas non plus nombreuses au cours des week-ends. Afin d'optimiser le rendement de ces 'cadeaux motorisés', notre organigramme a été adapté et deux inspecteurs ont été remplacés par un même nombre d'agents de police, plus faciles à recruter.

De plus, dans ce même cadre et grâce à une partie du Fonds de sécurité routière, nous engagerons bientôt complémentai- rement deux agents de police non statutaires.

La loi modificative du 1<sup>er</sup> avril 2006 et la circulaire ministérielle GPI 52 du 7 septembre 2006 ont attribué des compétences bien définies aux anciens auxiliaires de police (entre autres, la constatation de tous les accidents de la route). Grâce à une modification du programme de formation, ces nouveaux collaborateurs 'fraîchement sortis de l'école' bénéficient à présent d'une formation plus que complète en matière de circulation. Notre zone s'adressera bien sûr à des candidats qui ont des ambitions en tant que motards!

En collaboration avec d'autres zones intéressées, nous avons déjà conclu des accords avec l'Académie de police de la Flandre Orientale (OPAC) à Gand afin de pouvoir établir le dossier d'agrément nécessaire.

**Le service de circulation n'attire pas grand monde et les motos restent à l'arrêt**

JE SUIS CONTRE



**Lieven Depredomme**,  
Inspecteur-motard, ZP Hamme/Waasmunster  
Formateur à l'OPAC (formation motard de police locale)

“ La fonctionnalité de motard est, selon certains, susceptible d'évoluer. Encore faut-il en mesurer les conséquences.

De nombreuses zones investissent dans les compétences de leurs inspecteurs pour leur donner la possibilité de devenir motards à la police locale. La pratique nous apprend que le motard patrouille le plus souvent seul, individuellement. Un agent de police (NDLR: appelé autrefois 'auxiliaire') peut, vu les compétences limitées qui lui sont attribuées et le fait qu'il ne porte pas d'arme, se trouver confronté en tant que motard à une situation de danger. En outre, l'agent de police doit, pour certaines constatations, demander assistance, comme le prévoit la loi.

**A terme, on pourrait penser que les inspecteurs ne sont plus nécessaires dans un service de circulation**

En cherchant sans cesse de nouvelles solutions, on créerait dans ce cas-ci un dangereux point de départ sur le plan statutaire qui, tôt ou tard, poserait problème. Imaginez qu'un agent de police passe, via la mobilité,

d'une zone à une autre et puisse faire partie d'un service circulation avec d'autres inspecteurs. Qui aime faire le même travail que les autres pour un salaire moindre?

Personnellement, je trouve cela très dangereux, d'autant plus qu'à terme, on pourrait penser que les inspecteurs de police ne sont plus nécessaires au fonctionnement d'un tel service car leurs tâches peuvent être exécutées à moindre coût par des agents de police.

En ce qui concerne la formation de motard pour la police locale, nous devons suivre le livre de bord de la formation de la police chargée de la circulation routière. Celui-ci prévoit un certain nombre de tâches spécifiques qui ne peuvent être exécutées que par des inspecteurs.

En tant que formateur, j'estime que donner de faux espoirs aux gens n'est pas une bonne idée.

La solution à un problème local ne réside pas dans la recherche d'une alternative bon marché.

”

”